

**Nicole Belloubet, Ministre de l'Éducation nationale dans BFM Politique - 18  
Février 2024**

**Benjamin DUHAMEL**

Nicole BELLOUBET, invitée de BFM Politique. Madame BELLOUBET, juste avant de commencer cette interview, je signale à tous ceux qui nous regardent que vous pouvez interpellier directement la nouvelle ministre de l'Éducation nationale, en scannant le QR code qui apparaît à la droite de l'écran jusqu'ici et nous relayeront vos questions tout au long de l'émission. Nicole BELLOUBET, pour commencer, je voudrais qu'on aborde l'un des sujets les plus sensibles que vous avez à gérer, la réforme du collège et la question des groupes de niveaux promis par votre prédécesseur et désormais Premier ministre, Gabriel ATTAL. Tous les syndicats de l'éducation nationale y sont opposés. Est-ce que vous nous confirmez qu'à la rentrée de septembre, il y aura bien des groupes de niveaux en français et en mathématiques pour les élèves de sixième et de cinquième ?

**Nicole BELLOUBET**

Moi, ce que je vous confirme, monsieur DUHAMEL, c'est que nous avons un constat qui est partagé avec les enseignants et sans doute aussi avec les familles. C'est que les résultats scolaires ne sont pas excellents. Nous le voyons dans les enquêtes PISA, mais aussi dans d'autres enquêtes.

**Benjamin DUHAMEL**

Ils sont même franchement mauvais, oui.

**Nicole BELLOUBET**

Effectivement, les résultats en mathématiques, en français diminuent si l'on regarde ce que nous disent ces enquêtes. Je ne cite pas ici le nombre de points que nous perdons, mais bon. Donc ça veut dire que notre système scolaire tel qu'il est aujourd'hui n'est pas efficace ou pas suffisamment efficace, malgré l'investissement des profs et tout. Bon, pas suffisamment efficace. Donc le président de la République comme le Premier ministre ont voulu un choc des savoirs. Et je crois que ce mot-là dit bien l'énergie collective que nous avons à mettre dans le système. Choc des savoirs surtout au niveau du collège parce que je rappelle ici qu'à l'école primaire, il y a eu déjà depuis 2017 un certain nombre d'avancées puisque les classes de CP, CE1...

**Benjamin DUHAMEL**

Ont été dédoublées.

**Nicole BELLOUBET**

... ont été dédoublées et nous n'en avons pas encore les résultats puisque les élèves ne sont pas encore arrivés au collège. Donc nous avons décidé ensemble...

**Benjamin DUHAMEL**

Et donc sur ces groupes de niveau, est-ce qu'ils verront le jour ?

**Nicole BELLOUBET**

Je vous réponds mais laissez-moi le temps de le faire. Ce que je vous réponds également et juste après je vous donne ma réponse. C'est que le collège, non seulement, ne remédie pas aux inégalités scolaires...

**Benjamin DUHAMEL**

Les causes.

**Nicole BELLOUBET**

... mais que celles-ci sont surtout corrélées et demeurent corrélées aux inégalités socio-économiques. Et donc, c'est évidemment ça qui est grave. Alors, ce que nous avons décidé de faire, c'est Gabriel ATTAL qui l'avait annoncé, c'est évidemment de travailler sur les savoirs fondamentaux, c'est-à-dire sur le français et sur les maths. Vraiment, de travailler sur ces deux matières qui sont les deux matières fondamentales qui permettent ensuite aux élèves d'acquérir de l'aisance dans les autres apprentissages. Pour cela, je souhaite effectivement que nous puissions travailler en groupe, qui correspondent à une prise en charge individualisée des élèves selon leur niveau de compétence, selon leur capacité à agir.

**Benjamin DUHAMEL**

Donc des groupes de niveau.

**Nicole BELLOUBET**

Je souhaite que nous puissions également, dans chaque établissement scolaire, mesurer la manière dont se mettent en place ces groupes. Je crois que c'est tout à fait indispensable et c'est cela que nous allons faire. Mais cela seul ne suffit pas. Nous devons également développer la formation continue. C'est capital et l'accompagnement des professeurs.

**Benjamin DUHAMEL**

Et on va revenir, Nicole BELLOUBET, sur tous ces sujets, mais restons bien sur la question des groupes de niveau. Amandine ATALAYA.

**Amandine ATALAYA**

Oui. Simplement, pourquoi est-ce que vous ne dites pas de groupe de niveau, comme le disait Gabriel ATTAL qui assumait ce vocabulaire ? Ça peut donner l'impression que vous hésitez à employer le mot.

**Nicole BELLOUBET**

Vous savez, le nominalisme est une chose, la réalité en est une autre. Moi, ce qui m'importe, c'est que dans chaque établissement, nous puissions mettre en place...

**Amandine ATALAYA**

Pourquoi ce serait gênant de dire groupe de niveau ?

**Nicole BELLOUBET**

Si vous me laissez répondre.

**Amandine ATALAYA**

Allez-y.

**Nicole BELLOUBET**

Ce qui m'importe, c'est que dans chaque établissement, en prenant en compte la situation de chacun des établissements qui n'est pas la même à Saint-Denis par exemple, qu'à Naucelle dans l'Aveyron, ce ne sont pas les mêmes situations. Que les chefs d'établissement, avec leurs équipes pédagogiques, puissent travailler sur la mise en place de ces niveaux. Je le dis devant vous, il y aura plusieurs niveaux par classe, que ces niveaux correspondront à la capacité des élèves de mesurer telle ou telle compétence, tel ou tel apprentissage. C'est cela que nous voulons faire et c'est en cela que nous voulons aider les jeunes.

**Benjamin DUHAMEL**

Mais donc, pardon, ce n'est pas seulement un sujet sémantique, parce qu'on voit bien qu'il y a une très forte crispation de la part des organisations syndicales. On y reviendra dans un instant. Donc il y aura bien ces groupes de niveaux à la rentrée, septembre pour les sixième et les cinquième ?

**Nicole BELLOUBET**

Je vais me répéter, Monsieur DUHAMEL...

**Benjamin DUHAMEL**

Oui, et moi aussi.

**Nicole BELLOUBET**

... il y aura la possibilité pour chaque classe de prendre en charge des élèves en groupe. L'importance pour moi, elle est là et elle est vraiment là.

**Benjamin DUHAMEL**

Question d'Olivier BEAUMONT.

**Olivier BEAUMONT**

Oui. Madame la ministre, les élèves les plus en difficulté sont souvent ceux qui sont issus des milieux les plus précaires.

**Nicole BELLOUBET**

Je vous l'ai dit à l'instant, le collège ne remédie pas cela.

**Olivier BEAUMONT**

Exactement. Vous avez parlé de corrélation des inégalités socio-économiques.

**Nicole BELLOUBET**

Tout à fait.

**Olivier BEAUMONT**

L'inverse étant que ceux qui sont issus des milieux les plus favorisés sont ceux qui réussissent le mieux. Comment éviter justement cet écueil et ce risque de sorte de tri social avec ces groupes de niveau ?

**Nicole BELLOUBET**

Je l'ai dit très clairement dès ma prise de fonction, je refuserai tout système de tri social dans notre collège. Ce n'est pas possible.

**Olivier BEAUMONT**

Comment l'éviter alors ?

**Nicole BELLOUBET**

Eh bien on l'évite justement en travaillant avec les équipes pédagogiques qui, à différentes étapes dans l'année, pourront vérifier comment les élèves d'un groupe qui est en compétence faible sur tel niveau est en capacité de les avoir acquises et de changer de groupe. C'est cela que nous souhaitons faire.

**Benjamin DUHAMEL**

C'est-à-dire que, pour bien comprendre, vous nous dites, au fond, ces groupes de niveau-là seront flexibles tout au long de l'année pour qu'on puisse en sortir ?

**Nicole BELLOUBET**

Le brassage, c'est ce qui fait notre société, c'est ce qui fait notre nation. À l'école aussi, nous devons brasser les jeunes. Il faut maintenir des classes hétérogènes. Nous le savons, toute la recherche scientifique le dit.

**Benjamin DUHAMEL**

Mais Nicole BELLOUBET, moi, je l'entends parfaitement. Mais on est bien d'accord sur le postulat que les élèves qui sont le plus en difficulté sont souvent les plus défavorisés ?

**Nicole BELLOUBET**

C'est la raison...

**Benjamin DUHAMEL**

On est d'accord là-dessus ?

**Nicole BELLOUBET**

On est d'accord là-dessus. C'est la raison pour laquelle il faudra, à certains moments, les prendre à part pour leur donner des compétences au niveau des autres, dans tel ou tel domaine, et puis ensuite à certains moments rebrasser dans les classes.

**Benjamin DUHAMEL**

Mais donc il y aura bien, à un moment donné, une concentration d'élèves les plus en difficulté et donc les plus défavorisés ?

**Nicole BELLOUBET**

Mais Monsieur DUHAMEL, un élève peut être en difficulté sur telle compétence, par exemple l'affluence en français, il peut être meilleur ou en moins grande difficulté sur telle autre compétence en maths. Donc il n'y aura pas le « groupe des mauvais », si c'est ça que vous voulez me faire dire et le « groupe des bons ».

**Benjamin DUHAMEL**

D'accord. Donc ça veut dire que c'est des groupes de niveau, mais il n'y aura pas des groupes avec les mauvais et les bons ?

**Nicole BELLOUBET**

Je n'ai pas dit ça. Je ne suis peut-être pas très claire. Je vous dis que suivant la nature des apprentissages à acquérir, tel élève pourrait être, pourra être dans le groupe, disons, en difficulté sur cette compétence-là, mais en même temps, sur une autre compétence, il ne sera pas forcément dans le groupe des élèves en difficulté.

**Benjamin DUHAMEL**

Amandine.

**Amandine ATALAYA**

Parce qu'au-delà du tri social, précisément, si des élèves se retrouvent de temps à autre dans le groupe des plus faibles, le risque, c'est quand même qu'ils puissent se sentir stigmatisés, pensent beaucoup de parler.

**Nicole BELLOUBET**

Mais je... Madame, je refuse cela...

**Amandine ATALAYA**

Certains disent même, il y a un risque de harcèlement pour ceux qui seraient en... les groupes les plus faibles.

**Nicole BELLOUBET**

C'est la raison pour laquelle je suis en train de vous dire que lorsqu'une compétence n'est pas maîtrisée, on peut être dans le groupe des apprentissages à reprendre et qu'ailleurs, en même temps, au même moment, on peut être dans un autre groupe et que cela évite un tri social et une filière que je refuse absolument.

**Benjamin DUHAMEL**

Oui mais la question, Nicole BELLOUBET, que vous pose Amandine, c'est celle de l'efficacité pédagogique ; d'avoir, même si vous de parler d'une partie d'un enseignement, de se dire que ceux qui sont en difficulté seront en quelque sorte séparés des meilleurs et que l'idée, c'est que, à ce moment-là — ce que disent les chercheurs ou la plupart des travaux scientifiques — c'est qu'à ce moment-là, il y a un risque non seulement de stigmatisation pour ces élèves-là...

**Nicole BELLOUBET**

Il y a un risque de stigmatisation...

**Benjamin DUHAMEL**

...mais aussi de manque d'émulation.

**Nicole BELLOUBET**

Il y a un risque de stigmatisation si vous les laissez tout le temps dans le groupe des gens les plus faibles. Mais si à certains moments, ils sont dans un autre groupe, sur un autre type d'apprentissage...

**Benjamin DUHAMEL**

D'accord.

**Nicole BELLOUBET**

...si à certains moments, ils sont dans la classe hétérogène qui demeure, qui demeure dans l'ensemble des disciplines, la classe sera hétérogène.

**Benjamin DUHAMEL**

Ça, ça reste le principe sur lequel vous ne transigera pas ?

**Nicole BELLOUBET**

Non, il y a... Les classes seront hétérogènes. D'ailleurs, Gabriel ATTAL n'a jamais dit, n'a jamais dit autre chose. Les classes demeurent... Non, non, non.

**Benjamin DUHAMEL**

Non, mais simplement juste parce qu'on ne va pas faire... mais je...

**Nicole BELLOUBET**

Les classes demeurent hétérogènes.

**Benjamin DUHAMEL**

Vous avez raison.

**Nicole BELLOUBET**

Il y aura des groupes, y compris des groupes de 15, quand les enfants seront en difficulté sur tel ou tel apprentissage. Donc, il y aura des groupes, mais ces groupes seront flexibles. Le brassage demeurera dans les classes entières. C'est indispensable pour éviter la filiarisation.

**Benjamin DUHAMEL**

Mais j'insiste sur le fait qu'il me semble, pour avoir bien écouté les discours de Gabriel ATTAL pendant 5 mois, que vous êtes moins affirmative sur cette idée de faire des groupes entre les bons et les moins bons qu'il ne l'était. Là encore, c'est parfaitement notoire, mais...

**Nicole BELLOUBET**

Oui, je vous remercie. Je suis totalement affirmative sur le fait que nous travaillons sur la réussite scolaire des élèves. C'est notre premier objectif et je mettrai tout en œuvre pour cela en prenant en compte ce que me dit le terrain.

**Benjamin DUHAMEL**

Olivier.

**Olivier BEAUMONT**

Il y a aussi la question des moyens parce qu'effectivement, le Premier ministre avait annoncé la création de 2 000 postes de plus au collège pour créer ces groupes de niveau. Les syndicats disent déjà que ça ne suffira pas. Sachant, aussi, et vous le savez très bien, on manque de professeurs dans certaines de ces matières, particulièrement des mathématiques. Où est-ce que vous allez trouver des profs en plus pour assurer ces groupes de niveau ?

**Nicole BELLOUBET**

C'est ce à quoi nous travaillons dès maintenant pour la rentrée prochaine. Donc, si vous voulez, nous travaillons à la fois sur le recrutement de nouveaux enseignants, dont une partie, évidemment, seront des contractuels. Nous travaillons cela. Et puis, nous travaillons également sur un autre champ qui est tout à fait indispensable pour la réussite des élèves, c'est la formation continue.

**Benjamin DUHAMEL**

D'accord, mais sur les deux... Pardon, mais sur les 2 000, puisque c'est le curseur qui a été fixé par Gabriel ATTAL. Est-ce que vous le savez aujourd'hui... Est-ce que vous serez déjà en mesure de tenir, ne serait-ce que même si ce n'est pas jugé suffisant par les syndicats, est-ce que ce chiffre de 2 000 postes en plus sera garanti pour la rentrée de septembre 2024 ?

**Nicole BELLOUBET**

J'y travaille doublement. D'une part avec les organisations syndicales que je reçois actuellement et avec lesquelles je dialogue et que j'écoute évidemment. Et j'y travaille également dans les orientations avec le Premier ministre.

**Benjamin DUHAMEL**

Nicole BELLOUBET, vous parliez mardi dernier sur France Inter de votre volonté de réformer, mais aussi d'apaiser. Est-ce que c'est vraiment de l'apaisement que d'aller à l'encontre de tous les acteurs éducatifs sur cette question des groupes de niveau parce qu'ils se sont exprimés au CSE, c'est l'équivalent du Parlement de l'éducation. Zéro voix en faveur. Tous les syndicats se sont opposés à cette mesure.

**Nicole BELLOUBET**

Oui, mais tous les syndicats se sont opposés peut-être à la manière dont certaines choses pouvaient être écrites. Mais on dépasse cela et nous travaillons avec les organisations syndicales sur la manière d'appliquer les choses concrètement, parce qu'ils se sont peut-être opposés sur tel ou tel texte. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'accepte pas l'objectif. Et là et les travaux en groupe. C'est cela que nous cherchons à faire.

**Benjamin DUHAMEL**

Si je vous écoute bien, vous pourriez assouplir en écoutant les demandes des organisations syndicales sur ce dispositif.

**Nicole BELLOUBET**

Je souhaite que l'objectif qui a été fixé par Gabriel ATTAL, qui est maintenant Premier ministre, et par le président de la République soit atteint. C'est celui d'une meilleure réussite scolaire.

**Olivier BEAUMONT**

Ça, tout le monde est d'accord là-dessus.

**Nicole BELLOUBET**

Mais c'est déjà important.

**Benjamin DUHAMEL**

Les syndicats sont opposés.

**Nicole BELLOUBET**

Je suis en train... Je souhaite d'abord...

**Olivier BEAUMONT**

Il n'y a pas que les syndicats, il y a aussi les chefs d'établissement qui eux sont très inquiets. Je parle d'usine à gaz.

**Nicole BELLOUBET**

Je le rencontre. Je travaille avec eux. Et nous envisageons la manière d'appliquer les choses concrètement. C'est cela qui m'importe. Donc, je vous le redis, je suis en train de travailler avec les organisations syndicales d'une part, mais aussi sur le terrain pour voir comment nous pouvons appliquer cet objectif premier concrètement.

**Benjamin DUHAMEL**

Mais dans les détails, l'assouplissement de cette mesure n'est pas un gros mot ?

**Nicole BELLOUBET**

Je ne sais pas ce que ça veut dire assouplissement. Moi, je suis pour la concrétisation de l'efficacité scolaire.

**Benjamin DUHAMEL**

Amandine ATALAYA, question sur une autre réforme.

**Amandine ATALAYA**

Oui, puisque votre nomination a conduit à ce que l'on reparle de propos que vous aviez tenus dans une tribune écrite en 2016, qui était assez large, qui portait sur la façon de mieux payer les enseignants et de décentralisée. Et vous disiez aussi dans cette même tribune, vous dénonciez les fariboles sur la restauration de l'autorité ou le port de la blouse. Comment est-ce que l'on peut, en 2016, dénoncer les fariboles de l'autorité le port de la blouse, et en 2024 promouvoir le développement de la tenue unique pour les élèves ?

**Nicole BELLOUBET**

Alors, j'ai bien vu que cette tribune était la première chose qui sortait sur Internet quand on tape mon nom. Mais j'ai écrit beaucoup d'autres choses sur l'école auxquelles je vous renvoie. Il se trouve que cet article-là portait essentiellement, vous l'avez dit, sur un autre sujet, c'est-à-dire surtout sur les relations avec les collectivités territoriales et sur l'autonomie pédagogique au plus près des établissements. Mais peu importe. J'ai toujours pensé, et j'ai écrit là-dessus, que dans une classe comme dans une école d'ailleurs, pour maîtriser les

savoirs, il fallait qu'il y ait des règles, que ces règles soient respectées, que l'autorité des enseignants soit assurée. Et ça, c'est un triptyque qui, pour moi, est indispensable.

**Amandine ATALAYA**

Mais ça ne change rien au fait que vous balayez d'un revers de main. À l'époque, l'efficacité, précisément, du port de l'uniforme. Ce n'est pas important ça, ce n'est pas le...

**Nicole BELLOUBET**

Mais non, non, cet article portait sur autre chose. Je vois bien que vous cherchiez à me mettre en difficulté, mais ce n'est pas le (inaudible).

**Amandine ATALAYA**

Je voudrais juste que vous précisez qu'est-ce que vous entendiez à l'époque en faisant cela.

**Nicole BELLOUBET**

J'ai de la (inaudible). Ma pensée, je suis en train de la préciser. Je disais dans ce sens-là à l'époque que ce n'était pas le sujet principal de l'article. Voilà.

**Benjamin DUHAMEL**

Non, non, pardon, attendez...

**Nicole BELLOUBET**

Si, Monsieur DUHAMEL.

**Benjamin DUHAMEL**

Quand vous dites les fariboles du retour du port de la blouse, ça veut dire que quand on a la charge du destin de l'éducation nationale, on considère que la question du retour de la blouse est quantité négligeable pour assurer la réussite des élèves.

**Nicole BELLOUBET**

Cela veut dire dans l'article que j'écrivais à l'époque qui parle beaucoup de carte des formations professionnelles, que l'important, c'était de travailler avec les régions, que l'important c'était de travailler avec les établissements. Cette phrase est une incidente...

**Benjamin DUHAMEL**

Donc vous n'avez pas changé d'avis ?

**Nicole BELLOUBET**

Je suis en train de vous dire le contraire. C'est-à-dire que pour moi, il y a dans une école comme dans une classe, des règles qui doivent être respectées et qui doivent asseoir l'autorité des enseignants. C'est ce que j'ai longtemps écrit et c'est ce que je crois toujours.

**Benjamin DUHAMEL**

Nicole BELLOUBET, il y a la question de l'autorité et il y a la question du port de la blouse que vous appeliez en 2016 lors de la blouse qui est aujourd'hui, on l'appelle comme on veut, uniforme tenue unique. Est-ce que là-dessus, vous avez changé d'avis ?

**Nicole BELLOUBET**

Je n'ai pas changé d'avis. Nous lançons une expérimentation sur la tenue des élèves. Cette expérimentation, elle doit avoir lieu. Elle a un intérêt parce qu'au fond, on l'a dit, c'est l'idée non pas d'abolir les différences, mais plutôt de créer de l'unité, de créer un sentiment d'appartenance, d'essayer de vraiment travailler sur cette notion d'égalité. Une expérimentation est lancée. Nous allons voir ce qu'elle donne et nous espérons vraiment qu'en 2026, nous pourrions en tirer des conséquences.

**Benjamin DUHAMEL**

Donc le port de la blouse n'est plus une faribole ?

**Nicole BELLOUBET**

Vous savez, moi, je l'ai portée des années la blouse, alors...

**Benjamin DUHAMEL**

Oui, mais raison de plus pour que l'on puisse s'étonner que vous ayez tenu ces propos par rapport à l'agenda qui est le vôtre aujourd'hui.

**Nicole BELLOUBET**

Étonnez-vous, moi, je sais ce que je pense et je pense que la règle, le respect de la règle, l'autorité des enseignants, c'est capital. Que la tenue unique, c'est quelque chose qui va être expérimenté. Nous allons voir quelles en sont les restrictions.

**Benjamin DUHAMEL**

Questions d'Olivier sur précisément l'application concrète de cette expérimentation.

**Olivier BEAUMONT**

Eh oui, parce que l'objectif, c'est d'avoir effectivement une centaine d'établissements tests sur l'ensemble du territoire. Au début, quand l'annonce a été faite, beaucoup d'établissements ou de collectivités se sont portés volontaires. Et on voit que les semaines passant, certaines ont commencé à reculer. Une quinzaine de groupes scolaires se sont déjà retirés de l'expérimentation, faute d'accord avec la communauté éducative. On a le sentiment que ça commence plutôt mal, non ?

**Nicole BELLOUBET**

Écoutez, nous, nous avons fixé une centaine d'établissements. Au moment où nous parlons, je crois qu'il y a 87 établissements qui sont engagés...

**Olivier BEAUMONT**

Ah, c'est une information ça. C'est validé, le dossier est validé ?

**Nicole BELLOUBET**

Oui, oui, il y a 87 établissements.

**Olivier BEAUMONT**

Ok, on n'avait pas ce chiffre jusqu'à présent.

**Nicole BELLOUBET**

... qui ont donné leur accord. Vous savez qu'il y a un double verrou. Il faut l'accord du Conseil d'administration et du Conseil d'école et bien entendu, de la collectivité territoriale. Voilà. Nous, on ne veut forcer la main à personne. On dit : « tentons cela pour essayer de freiner les discriminations, de donner ce sentiment d'appartenance. Tentons cela ».

**Olivier BEAUMONT**

Mais vous y croyez vraiment au fond de vous ?

**Nicole BELLOUBET**

Et surtout, accompagnons cette expérimentation par une évaluation objective. Nous sommes actuellement en train de lancer le recrutement d'équipes d'évaluateurs indépendants qui verront ce que donne cette expérimentation. Nous en tirerons les conséquences.

**Benjamin DUHAMEL**

Mais Nicole BELLOUBET, votre intime conviction sur cette question de l'uniforme ou de la tenue unique, c'est vraiment que ça peut changer quelque chose en termes de discrimination ou d'inégalité ?

**Nicole BELLOUBET**

Nous allons voir. Je pense que c'est quelque chose qui doit être essayé, qui doit être tenté pour voir les conséquences et tout ça.

**Amandine ATALAYA**

Mais précisément, comment est-ce que vous allez dire : ça fonctionne ou ça ne fonctionne pas ? Puisqu'en 2026, si ça fonctionne, c'est généralisé, a dit Emmanuel MACRON. Selon quels critères ?

**Nicole BELLOUBET**

Eh bien, nous allons, comme je vous l'ai dit à l'instant, mettre en place une équipe d'évaluation qui sera composée sans doute d'universitaires qui travailleront sur ces sujets, qui établiront des critères positifs ou négatifs sur le bien-être, sur la qualité des apprentissages. Et nous verrons ce que donne cette évaluation indépendante, bien sûr.

**Benjamin DUHAMEL**

Sur la question de la lutte contre les inégalités, vous savez très bien que même s'il y a une tenue unique, les élèves se distingueront par les bijoux qu'ils portent, par le fait de savoir s'ils ont ou non le dernier téléphone portable qui est sorti. Est-ce que ce n'est pas une chimère absolue de penser que le fait d'avoir le même polo et le même pantalon va changer quoi que ce soit en termes d'inégalité ?

**Nicole BELLOUBET**

Non, je ne crois pas que ce soit une chimère absolue. Mais je veux... encore une fois, je n'avancerai pas. J'attendrai les résultats de cette évaluation. Je ne crois pas que ce soit une chimère absolue. Ça peut aussi, je vous le dis, donner ce sentiment de communauté. Au fond, qu'est-ce qu'on veut faire à l'école ? On veut donner le sentiment d'adhésion à une

communauté tout en respectant les différences. Il semble que ça peut y contribuer. En tout cas, nous verrons à la fin de l'exposition.

**Benjamin DUHAMEL**

Question d'Olivier sur le coût de cette mesure.

**Olivier BEAUMONT**

Eh oui, exactement. Parce que c'est quand même une mesure qui est très partagée, qui plutôt divise en tout cas l'opinion française. Il y a la question du coût. Chaque trousseau coûtera environ 200 euros. Alors, rien à la charge des familles. En tout cas, dans un premier temps, ce sera réparti entre l'État et les collectivités territoriales. Dans un moment, dans un contexte économique où on cherche à faire des économies, 10 milliards d'euros, est-ce que finalement, il n'y avait pas d'autres moyens de flécher la dépense publique que sur le sujet de l'uniforme ?

**Nicole BELLOUBET**

Je vous le dis, c'est une expérimentation. Son impact financier est quand même limité puisqu'on va travailler sur une centaine d'établissements. En tout cas, c'est ce que nous souhaitons. Ça fera à peu près 20 000 élèves. Bon, je pense que c'est tout à fait mesurable et supportable.

**Olivier BEAUMONT**

Ce ne sera pas supporté la première année par les familles. Qu'est-ce qui garantira que, sur le long terme, il n'y aura jamais rien de demandé aux familles sur la participation ?

**Nicole BELLOUBET**

Nous sommes dans cette optique là.

**Benjamin DUHAMEL**

Ça veut dire que... Parce qu'on voit les trousseaux aujourd'hui, il n'y a pas beaucoup de vêtements. Il y a souvent un ou deux polos

**Olivier BEAUMONT**

Un pull...

**Benjamin DUHAMEL**

Oui, un pull, ce serait léger. Ça veut dire que toute l'année, les élèves vont porter le même pull, le même tee shirt, le même pantalon ?

**Nicole BELLOUBET**

Je crois que nous allons mettre en place un système de bourse d'échange pour voir comment nous pouvons donner aux familles la possibilité d'avoir de nouveaux vêtements.

**Amandine ATALAYA**

Parce que sinon, en fait, ça recrée de la discrimination. C'est-à-dire que les plus riches achètent 5 polos pour leur famille et les plus pauvres mettent le même polo.

**Nicole BELLOUBET**

Non, ce sera donné aux familles. Elles auront cet équipement là.

**Benjamin DUHAMEL**

On continue notre discussion sur les grands sujets de l'éducation nationale, Nicole BELLOUBET dans un tout petit instant. Restez avec nous dans BFM Politique.

**Nicole BELLOUBET**

Je reste.

**[Publicité]**

**Benjamin DUHAMEL**

Nicole BELLOUBET, ministre de l'Éducation nationale, l'invitée de BFM Politique. Madame BELLOUBET, une question d'une téléspectatrice. Voilà ce que vous demande Catherine : « Faut-il interdire les grèves dans les transports pendant les vacances scolaires ? » Je précise que c'est la proposition qui est faite, notamment à droite. Il y a une proposition de loi qui a été déposée par les sénateurs centristes. Et je précise aussi que vous avez été membre du Conseil constitutionnel et que donc vous la connaissez par cœur, cette question, précisément du droit de grève consacré par la Constitution. « Faut-il donc interdire les grèves dans les transports pendant les vacances scolaires ? »

**Nicole BELLOUBET**

Alors, écoutez, moi, j'ai conscience des difficultés, là, que subissent nos concitoyens, aussi bien dans leur départ que peut-être leur retour de vacances. J'en ai vraiment conscience. Je pense que le droit de grève, c'est un droit qui est protégé par la Constitution et donc je ne suis pas évidemment au cœur de ce type de dossier actuellement. Mais il me semble qu'on devrait compter sur la responsabilité de chacun des acteurs pour éviter ce type de situation. Il me semble que les personnels qui se mettent en grève devraient aussi avoir le souci de ce que vivent nos concitoyens. Et la direction de la SNCF devrait peut-être également voir comment anticiper les négociations. Je ne suis pas certaine qu'il faille passer par la loi parce que je ne suis pas certaine que cela serait vraiment constitutionnel, donc de toute manière...

**Benjamin DUHAMEL**

C'est ça, c'est-à-dire l'idée de dire pendant...

**Nicole BELLOUBET**

La temporalité...

**Benjamin DUHAMEL**

...ce que proposent les centristes, 60 jours par an, ça ne passerait pas les fourches caudines du Conseil constitutionnel ?

**Nicole BELLOUBET**

Je ne suis plus membre du Conseil constitutionnel, mais je trouverais cela un peu curieux.

**Benjamin DUHAMEL**

Nicole BELLOUBET, un mot sur les économies que cherche le Gouvernement. Le ministre de l'Économie, Bruno LE MAIRE, devrait annoncer ce soir un plan justement pour faire des économies dans les finances publiques, avec par ailleurs une révision à la baisse de la croissance. Est-ce que le budget de l'Éducation nationale va être mis à contribution ?

**Nicole BELLOUBET**

Évidemment, comme au sein de l'ensemble des Ministères, j'imagine que le budget du Ministère de l'Éducation nationale devra participer de cette réflexion sur la recherche d'économies. Nous, nous devons distinguer entre les flux financiers et, d'une certaine manière, les emplois qui se traduisent, certes, en masse financière in fine, mais on a tout de même des cases différentes, si je puis dire. Et donc...

**Benjamin DUHAMEL**

Donc le budget n'est pas sanctuarisé.

**Nicole BELLOUBET**

Ah non !

**Benjamin DUHAMEL**

Il n'y a pas l'idée qu'on ne toucherait pas à l'Éducation nationale ?

**Nicole BELLOUBET**

Ce qui importe, c'est que nous ayons vraiment les moyens en personnel de faire fonctionner notre système éducatif. Ensuite, nous allons regarder sur quels chapitres nous pouvons faire des économies.

**Benjamin DUHAMEL**

Trouver des économies. Olivier.

**Olivier BEAUMONT**

Alors un sujet sensible et qui revient régulièrement sur la table des revendications, c'est la question des salaires des enseignants. Les syndicats demandent à remettre ce sujet sur la table. Alors certes, il y a une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires à l'automne dernier. Il y a le fameux pacte enseignants qui permet, pour les enseignants volontaires uniquement, de pouvoir bénéficier d'heures supplémentaires défiscalisées. Mais malgré tout, on voit bien qu'au niveau européen, les enseignants français sont parmi les moins bien payés. Est-ce que ce sujet-là doit être mis sur la table ? Est-ce que vous pourriez accéder à la demande des syndicats et des enseignants en général ?

**Nicole BELLOUBET**

Alors d'abord, ce que vous dites n'est plus tout à fait vrai, du moins sur l'intégralité de la carrière des enseignants. Je parle de la comparaison avec les autres pays européens. Un effort tout à fait important a été effectué par les précédents gouvernements pour revaloriser le salaire des enseignants...

**Olivier BEAUMONT**

Qui a été perçu comme un petit rattrapage.

**Nicole BELLOUBET**

De début de carrière. Et c'est évidemment important parce que du coup, en ce qui concerne nos... je sais bien que ce n'est pas la vraie vie, mais enfin, si nous regardons les comparaisons internationales, nous sommes au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE sur les débuts de carrière.

**Olivier BEAUMONT**

Oui mais pour les enseignants qui ont 20 ans d'ancienneté par exemple ?

**Nicole BELLOUBET**

Pardon ?

**Olivier BEAUMONT**

Pour ceux qui ont par exemple 20 ans d'ancienneté, on voit bien que effectivement...

**Nicole BELLOUBET**

Cela joue aussi en fin de carrière. Il y a eu des revalorisations qui jouent également en fin de carrière. Donc notre difficulté actuellement, c'est plutôt le milieu de carrière.

**Olivier BEAUMONT**

Alors, oui...

**Nicole BELLOUBET**

Et donc nous allons travailler avec évidemment les organisations représentatives pour voir de quelle manière nous pouvons prendre un certain...

**Amandine ATALAYA**

Est-ce que vous vous battez, Nicole BELLOUBET, auprès d'Emmanuel MACRON pour de nouvelles revalorisations pour les enseignants ? Ça pourrait être un de vos combats.

**Olivier BEAUMONT**

Un beau combat, oui.

**Nicole BELLOUBET**

Forcément, je porterai les exigences de l'Éducation nationale. Mais forcément aussi, je suis dans une solidarité gouvernementale. Donc c'est les deux pieds sur lesquels...

**Amandine ATALAYA**

Et en 2016, dans votre fameuse tribune, vous disiez : « Il faut mieux rémunérer les enseignants, qu'ils soient payés, par exemple, comme les enseignants allemands. »

**Nicole BELLOUBET**

C'est ce que je vous dis, Madame, nous avons déjà fait cet effort pour les débuts de carrière.

**Benjamin DUHAMEL**

Et vous dites : « Ils l'ont été. »

**Nicole BELLOUBET**

Non, j'ai dit en début de carrière. Je ne travestis pas la réalité.

**Benjamin DUHAMEL**

Nicole BELLOUBET, en octobre dernier, après l'attentat terroriste d'Arras et la mort de Dominique BERNARD, votre prédécesseur, Gabriel ATTAL, avait annoncé « vouloir sortir des établissements scolaires les élèves radicalisés les plus dangereux au nom — disait-il — du principe de précaution ». C'était il y a 4 mois. Est-ce que vous pouvez nous dire où en est ce projet ?

**Nicole BELLOUBET**

Alors, il y aurait actuellement, si notre décompte est juste, il y aurait environ 500 élèves, sur l'ensemble de nos élèves, qui seraient dans des processus de radicalisation. Parmi ceux-ci, 160 environ seraient dans ce que l'on appelle le haut de spectre.

**Benjamin DUHAMEL**

Le haut du spectre.

**Nicole BELLOUBET**

C'est-à-dire...

**Benjamin DUHAMEL**

C'est-à-dire les plus dangereux.

**Nicole BELLOUBET**

...les élèves qui seraient les plus radicalisés. Effectivement, nous ne pouvons pas les laisser dans une classe sans rien faire sans rien faire. Et donc, nous sommes en train, actuellement, à ma connaissance, les choses n'ont pas été complètement mises en place. Mais nous travaillons avec l'ensemble des équipes pour voir comment nous allons pouvoir prendre en charge ces élèves de manière précise, hors de leur classe.

**Benjamin DUHAMEL**

Vous ne dites pas complètement mise en place. Concrètement, ces 160 élèves les plus dangereux, ils sont où en ce moment ?

**Nicole BELLOUBET**

Je pense qu'ils sont dans des établissements scolaires particulièrement surveillés et encadrés. J'arrive, ça fait une semaine que je suis là. Il faut que je prenne ce dossier en charge pour vraiment apporter une réponse satisfaisante.

**Benjamin DUHAMEL**

Donc, ils sont encore dans les classes ?

**Nicole BELLOUBET**

Ils sont dans des classes.

**Benjamin DUHAMEL**

Oui, ils ont dans leur classe.

**Nicole BELLOUBET**

Je ne sais pas s'ils sont dans leur classe, ils sont dans des classes, dans des établissements, mais il faut que je vois comment il faut les traiter. Vous savez, quand j'étais ministre de la Justice, j'ai beaucoup travaillé sur les mineurs radicalisés et donc nous sommes un peu dans ce même schéma-là. J'avais mis en place des processus de prise en charge singuliers, vraiment. Il y avait plusieurs types d'éducateurs qui les prenaient en charge. Je vais voir si nous pouvons traiter ces élèves-là de cette manière.

**Benjamin DUHAMEL**

Mais sans esprit de polémique, Nicole BELLOUBET, quand on a écouté Gabriel ATTAL au mois d'octobre, il expliquait qu'il y avait urgence à sortir des établissements, ces élèves, pour protéger les professeurs. Mais 4 mois plus tard, certes, vous venez d'arriver à l'éducation, vous avez tout à fait raison...

**Nicole BELLOUBET**

Oui.

**Benjamin DUHAMEL**

Mais comprenez que les professeurs qui nous regardent se disent : en fait, c'était de la com'. Puisque 4 mois plus tard, ça n'a pas changé...

**Nicole BELLOUBET**

Écoutez, je ne veux pas dire de bêtises sur ce sujet-là et je demande une petite semaine supplémentaire pour mesurer ce qui a été fait et ce que l'on va pouvoir faire. Je ne laisserai pas les professeurs en situation de difficulté. Moi, vraiment — et ça rejoint un peu ce que nous disions sur l'autorité, mais aussi d'ailleurs sur la laïcité — mon souci, c'est d'être en permanence aux côtés des enseignants. Je ne supporte pas le silence rampant.

**Benjamin DUHAMEL**

Le pas de vagues.

**Nicole BELLOUBET**

Le pas de vague, c'est impossible, c'est impensable. Et donc c'est ça qu'on peut traiter.

**Amandine ATALAYA**

Mais Nicole BELLOUBET, vous serez amenée à aller où en fait, ces élèves qui ont été signalés ? Parce que vous savez qu'ils sont très nombreux à dire aujourd'hui c'est infaisable. Il y a même d'ailleurs nos confrères de Mediapart qui révèlent qu'il y a eu un rapport de 3 inspections ministérielles qui désapprouvent cette mesure pour des raisons à la fois sécuritaires et juridiques. Donc, vous croyez, vous, que c'est faisable de les faire sortir et...

**Nicole BELLOUBET**

Non, je pense qu'on peut prendre des élèves en charge. Franchement, ce que j'ai fait à la Justice, aussi bien sur les mineurs radicalisés qui étaient hors des établissements carcéraux et sur les autres, je pense que nous avons des modalités de prise en charge particulières. Évidemment, ça doit être parfaitement ciblé.

**Amandine ATALAYA**

Comme ?

**Nicole BELLOUBET**

On les sort de leur classe, on les prend en charge par des équipes éducatives et nous mesurons ensuite à quel moment nous pouvons... Oh si, c'est faisable. Franchement, c'est faisable. Je n'ai pas dit que c'était son coût, je n'ai pas dit que c'était sans difficulté. Je dis que c'est faisable. Il faut juste que je vois comment cela a été traité jusqu'à présent et je m'adapte à cela.

**Benjamin DUHAMEL**

Et on vous reposera la question quand vous reviendrez. Mais en tout cas, vous affirmez qu'en l'état, c'est 160 élèves les plus dangereux sont toujours dans les établissements scolaires ?

**Nicole BELLOUBET**

Je crois qu'ils sont toujours dans des établissements scolaires, mais ils ont peut-être un traitement particulier.

**Benjamin DUHAMEL**

Question d'Amandine sur la laïcité.

**Amandine ATALAYA**

Oui, puisqu'on va revenir sur des propos que vous aviez tenus en janvier 2020, lorsque vous étiez à l'époque ministre de la Justice. Au sujet de cette jeune fille, Mila, qui avait critiqué l'islam et qui avait été ensuite menacée de mort. Vous aviez dit, l'insulte à la religion, c'est évidemment une atteinte à la liberté de conscience. C'est grave. Vous étiez ensuite revenue sur ces propos. Mais est-ce qu'aujourd'hui, est-ce que vous comprenez que certains se disent que pour quelqu'un, qui à l'époque, avait semblé rétablir une forme de délit de blasphème...

**Nicole BELLOUBET**

Jamais.

**Amandine ATALAYA**

...ces personnes se disent que vous n'êtes pas la plus à même de porter un combat pour la laïcité ?

**Nicole BELLOUBET**

Jamais, jamais. Sur le délit de blasphème, jamais.

**Benjamin DUHAMEL**

Quand on dit que l'insulte à la religion, c'est une insulte à la liberté de conscience, cela... je ne dis pas que c'est ce qu'on dit, c'est une forme de délit de blasphème.

**Nicole BELLOUBET**

J'ai eu une phrase totalement maladroite que je reconnais. J'ai eu la possibilité de m'en expliquer très rapidement après dans une tribune qui s'intitulait "Le crime de lèse-Dieu n'existe pas", qui dit clairement ce que je pense de ce sujet-là. Et je puis vous dire que je pense souvent à cette jeune Mila pour laquelle d'ailleurs mes premiers propos lors de l'interview à

laquelle vous faites référence, avaient été évidemment de venir en soutien de cette jeune fille qui était absolument...

**Benjamin DUHAMEL**

Et de dénoncer les menaces de mort dont elle faisait l'objet ?

**Nicole BELLOUBET**

Absolument. Donc, si vous voulez... Voilà. Ma pensée là-dessus est extrêmement claire. J'ai eu d'ailleurs l'occasion à diverses reprises dans ma vie professionnelle, de dire à quel point la laïcité dans l'école était un pilier indispensable. C'est-à-dire que je pense que nous ne pouvons pas travailler sur le vivre ensemble dans l'école si la laïcité n'est pas pleinement respectée...

**Amandine ATALAYA**

Qu'allez-vous faire alors pour ces professeurs qui, aujourd'hui, précisément, disent qu'il y a quand même toujours ce phénomène du « pas de vagues », « c'est difficile de dénoncer » « c'est difficile d'avoir des réponses » ...

**Nicole BELLOUBET**

On a mis en place des équipes académiques qui... des valeurs de la République, qui viennent à l'appui des professeurs. Nous avons développé des formations, nous avons mis en place vraiment beaucoup de choses pour asseoir le socle régalien, dont la laïcité, dans nos écoles. Et les professeurs me trouveront toujours à leurs côtés dès qu'il y aura une atteinte à la laïcité. Je pense notamment à l'abaya que Gabriel ATTAL...

**Benjamin DUHAMEL**

Ça, vous êtes totalement en phase avec l'idée d'interdire les abayas ?

**Nicole BELLOUBET**

Totalement en phase. Mais bien sûr, sans l'ombre d'une hésitation.

**Benjamin DUHAMEL**

Juste pour revenir un instant sur la jeune Mila. Donc, ça veut dire qu'aujourd'hui, vous nous redites très clairement, on a, en France, tous les droits. Si on veut insulter ou critiquer une religion.

**Nicole BELLOUBET**

Bien sûr.

**Benjamin DUHAMEL**

Il n'y a aucune ambiguïté là-dessus.

**Nicole BELLOUBET**

Aucune ambiguïté. Question d'Olivier BEAUMONT sur votre profil politique.

**Olivier BEAUMONT**

Eh oui, vous avez été présentée votre nomination comme un gage de rééquilibrage à gauche dans un Gouvernement. Une majorité qui tend aujourd'hui à avoir plus de personnalités issues de la droite. Est-ce que vous êtes une femme de gauche, Nicole BELLOUBET.

**Nicole BELLOUBET**

Je suis une femme sociale démocrate et je l'ai toujours été.

**Amandine ATALAYA**

Donc de gauche ?

**Nicole BELLOUBET**

De gauche, oui.

**Olivier BEAUMONT**

Ce n'est pas un gros mot hein ?

**Nicole BELLOUBET**

Non, ce n'est pas un gros mot. Et justement, ce qui m'a séduit en 2017 chez Emmanuel MACRON, c'est le dépassement, ce sont ses positions européennes. Ce sont son souci vraiment de ne pas s'arc-bouter uniquement sur des appartenances et sur ces étiquettes. C'est ça qui m'a séduit en 2017. Et là, moi, je me revendique clairement comme social démocrate. Il n'y a pas de doute là-dessus.

**Olivier BEAUMONT**

Et vous êtes une techno ?

**Nicole BELLOUBET**

... tendance Jaurès.

**Olivier BEAUMONT**

Vous êtes une techno ou vous êtes une politique ?

**Nicole BELLOUBET**

J'ai vu que vous aviez plaisir à me coller cette étiquette de techno.

**Olivier BEAUMONT**

Moi, non !

**Nicole BELLOUBET**

Si, si.

**Olivier BEAUMONT**

Moi, je n'ai pas de plaisir. Je constatais juste que dans la typologie de ceux qui sont au Gouvernement, entre ceux qui viennent de la société civile ou ceux qui sont des politiques, responsables politiques de premier plan. Certes, vous avez été élue, vous avez été adjointe

au maire de Toulouse. Et donc, vous étiez plutôt dans la catégorie de ceux à partir de la société civile.

**Nicole BELLOUBET**

Je vous laisse libre du choix de vos étiquettes. Moi, ce que je peux dire et comme vous le rappelez, c'est que j'ai été élue pendant plusieurs années, vraiment, je ne sais pas, peut-être 20 ans, que ce soit dans des petites communes, à la ville de Toulouse, à la région Midi-Pyrénées. J'ai été élue et je ne crois pas que je sois techno. Moi, mon souci, c'est vraiment, comme le disait Jaurès, dont je parlais à l'instant, c'est l'idéal, aller à l'idéal.

**Olivier BEAUMONT**

En partant du réel.

**Nicole BELLOUBET**

Mais on parle du réel, on regarde ce qui se passe concrètement.

**Amandine ATALAYA**

Vous avez une phrase un peu étonnante lors de votre premier déplacement. Vous avez dit : « Je ne suis pas PAP Ndiaye ». Qu'est-ce que vous vouliez dire en disant ça ?

**Nicole BELLOUBET**

C'est encore une formidable question d'un journaliste qui me disait...

**Amandine ATALAYA**

Il faut faire avec.

**Olivier BEAUMONT**

Désolé, vous pouvez toujours compter sur nous.

**Nicole BELLOUBET**

Ben ça, je sais, oui. Qui me disait : « Vous êtes PAP Ndiaye ? » Ben non, je ne suis pas PAP Ndiaye. Je suis moi.

**Amandine ATALAYA**

Oui, c'est là.

**Nicole BELLOUBET**

Mais oui. Non, mais ça veut dire que si vous voulez, je ne rentre pas dans les chaussures de telle ou telle.

**Amandine ATALAYA**

Vous savez que Pap NDIAYE a été d'ailleurs caricaturé parfois comme un homme de gauche, pas grand défenseur de la laïcité, un peu wokiste. Il faisait même une partie de la droite de la droite. C'est contre ça que vous dites ?

**Nicole BELLOUBET**

Écoutez, j'apprécie PAP Ndiaye. Mais j'ai mes propres opinions et je serai, comme je vous l'ai dit, très attentive à la réussite scolaire.

**Olivier BEAUMONT**

Si on devait schématiser, vous êtes plus Gabriel ATTAL que Pap NDIAYE ?

**Nicole BELLOUBET**

Je suis moi.

**Amandine ATALAYA**

Et vous n'êtes pas là que pour...

**Benjamin DUHAMEL**

Oui, merci pour cette réponse...

**Nicole BELLOUBET**

Je travaille avec Gabriel ATTAL. Je suis moi.

**Olivier BEAUMONT**

Vous allez, vous êtes, vous, mais vous êtes aussi la cible des oppositions. Encore ce matin, dans les colonnes du JDD, Laurent WAUQUIEZ, qui voit en vous, je le cite, l'incarnation de la pensée, de la déconstruction. Qu'est-ce que vous lui répondez ?

**Nicole BELLOUBET**

Je ne comprends pas ce que ça veut dire. Je lui réponds cela. Je ne comprends pas ce que cela veut dire. Je ne sais pas si vouloir réellement faire en sorte que dans les classes, les profs, la communauté éducative, les élèves, travailler la réussite scolaire des élèves, je ne sais pas si c'est de la déconstruction, je ne crois pas. Je ne crois pas que... moi, au fond, ma boussole, c'est l'article premier du code de l'éducation. Je ne vais pas vous le lire, mais cet article premier, je trouve que tout le monde devrait le relire. Il dit 3 choses tout simplement, il dit : « l'éducation, c'est la première priorité de la nation ». Il dit et c'est aussi important : « l'éducation, c'est deux choses, deux objectifs : la transmission des savoirs et l'apprentissage des valeurs de la République ». Et il dit troisièmement : « il faut faire confiance à tous les élèves et à leur capacité de progresser, d'apprendre ». Voilà. Moi, c'est ça ma pensée. C'est peut-être une pensée déconstruite. Je laisse Monsieur WAUQUIEZ responsable de ces propos. Ce n'est pas l'impression que j'ai.

**Amandine ATALAYA**

Non, juste en une phrase, vous n'êtes pas là que pour appliquer une feuille de route, n'est-ce pas ?

**Nicole BELLOUBET**

Ah bah non.

**Amandine ATALAYA**

Vous portiez aussi... Parce que, par exemple, Gabriel ATTAL, on a retenu l'uniforme, l'abaya, certains combats, vos combats, ce serait ?

**Nicole BELLOUBET**

Ma feuille de route, c'est celle que m'a donnée le président de la République et le Premier ministre. C'est la réussite scolaire et c'est les valeurs républicaines. Il se trouve que je partage cette feuille de route.

**Benjamin DUHAMEL**

Nicolas BELLOUBET, ce matin, dans les colonnes du Parisien, l'ancien ministre Olivier VÉRAN dit refuser de banaliser le Rassemblement national et rajoute : « je ne les considère pas dans l'arc républicain ». Est-ce que vous dites d'accord avec Olivier VÉRAN ?

**Nicole BELLOUBET**

Il y a plusieurs manières de prendre cette affirmation d'Olivier. Moi, je considère que le Front national, le Rassemblement national a des élus au Parlement et que ces élus, ça fait partie de notre démocratie, il faut le prendre en compte. On ne peut pas faire autrement. En revanche, moi, je dis : « méfions-nous du Rassemblement national. » Je n'adhère pas du tout à leurs idées. Mais en plus, je pense qu'il faut s'en méfier au moins pour deux raisons : celle du double langage. Et lorsque je vois Monsieur BARDELLA qui était absent au Parlement européen lorsque celui-ci a voté la motion de soutien à NAVALNY. Lorsque je vois que c'est bien le Front national à l'époque qui défilait place Vendôme, lors que BADINTER a été nommé ministre de la Justice pour dire : « BADINTER, c'est l'avocat des Assassins ». Moi, je dis : il y a double langage. Et il n'y a pas... le Rassemblement national ne propose, me semble-t-il aucune solution crédible, il surfe sur des vagues.

**Benjamin DUHAMEL**

Mais précisément, Nicole BELLOUBET, je repose ma question, est-ce que vous considérez que le Rassemblement national fait partie de l'arc républicain ?

**Nicole BELLOUBET**

Je vous ai répondu. Dans une démocratie...

**Benjamin DUHAMEL**

Je ne suis pas sûr d'avoir totalement compris la réponse.

**Nicole BELLOUBET**

Dans une démocratie, les élus, me semble-t-il, font partie de cette représentation républicaine. Après, ça ne signifie pas que nous devons collaborer avec le RN, évidemment. Je viens de vous dire mon opposition frontale avec le RN sur bien des sujets. Mais, ils ont été élus...

**Benjamin DUHAMEL**

Donc, Marine LE PEN est républicaine ?

**Nicole BELLOUBET**

ils ont été élus et ils font entendre ce qu'ils ont à dire. Et entendre ce qu'ils ont à dire, ça veut dire pour nous, nous occuper sans doute davantage des préoccupations des Français.

**Benjamin DUHAMEL**

Parce qu'en réalité, vous dites : ce n'est pas pour autant qu'il faut collaborer avec le RN. Ce qu'a dit le président de la République.

**Nicole BELLOUBET**

Le mot est mal choisi, mais bon.

**Benjamin DUHAMEL**

C'est qu'a dit le président de la République la semaine dernière, c'est que oui, au Parlement, il était normal que vous travailliez avec les élus du Rassemblement national. Est-ce que c'est aussi votre vision des choses ? Est-ce que vous assumez de dire que dans votre travail parlementaire, dans le travail au Parlement, vous allez travailler avec les membres du RN ?

**Nicole BELLOUBET**

Je vous le redis, ils ont été élus, donc ils s'expriment, on entend. Pour autant, moi, je suis en tel désaccord de fond avec eux sur la plupart des choses que je ne sais pas comment je vais travailler avec eux.

**Amandine ATALAYA**

Je voulais dire aussi juste il faut qu'on soit, qu'on s'occupe davantage des préoccupations des Français. Mais ce n'est pas... C'est le cas aujourd'hui ? Qu'est-ce que vous voulez dire par là ?

**Nicole BELLOUBET**

Je veux dire, c'est qu'il faut que nous soyons vigilants sur les décisions que nous prenons et sur le fait qu'elles arrivent réellement dans la maison de chacun des Français ou à l'école où vivent les enfants de ces Français. C'est ça que je veux dire. Comprenez, quand on décide de la rue de Grenelle, que l'on va faire telle chose si on ne s'assure pas que cela va se traduire par un changement dans la vie des Français qui correspond à ce qu'ils attendent, eh bien, nous ne réussirons pas.

**Benjamin DUHAMEL**

Juste Nicole BELLOUBET, pardon de revenir sur le sujet, mais il y a un trouble parce qu'on est passé d'une Première ministre, Élisabeth BORNE, qui disait : le RN est l'héritier du Maréchal PÉTAINE à un Premier ministre, Gabriel ATTAL qui dit : l'arc républicain, c'est les forces représentées dans l'hémicycle. Donc faut travailler avec tout le monde.

**Nicole BELLOUBET**

Moi, je vous le redis, on ne peut pas dire qu'il n'y a pas d'élus du Rassemblement national. Ils sont élus.

**Benjamin DUHAMEL**

Personne ne dit ça.

**Nicole BELLOUBET**

Pardon ?

**Benjamin DUHAMEL**

Personne ne dit ça. Mais ce n'est pas la même chose que de dire : si un parti est l'héritier du Maréchal PÉTAÏN, ça ne va pas de soi que de travailler avec eux.

**Nicole BELLOUBET**

Oui mais il se trouve que moi, je ne suis d'accord sur rien avec eux et donc, je ne vois pas ce que je pourrais faire de construction positive avec eux.

**Olivier BEAUMONT**

Alors, si on veut être concret, justement, es- ce que dans le cadre de consultations sur l'école que vous pourriez être amenés à mener dans les prochaines semaines, est-ce que vous pourriez recevoir Jordan BARDELLA et/ou Marine LE PEN ?

**Nicole BELLOUBET**

Moi, je travaille avec l'ensemble des organisations syndicales. Je suis en train de les recevoir. J'ai bientôt fini de les recevoir. Je travaille avec l'ensemble des organisations syndicales.

**Benjamin DUHAMEL**

Mais là, vous ne répondez pas à la question.

**Nicole BELLOUBET**

Je réponde, je réponde. Évidemment, je réponde.

**Benjamin DUHAMEL**

Parfois, les chefs de parti ou de groupes d'opposition sont consultés par des ministres ou des membres du Gouvernement. Vous pourriez les recevoir dans ce cadre-là ?

**Nicole BELLOUBET**

Bien sûr qu'à leur demande, je les recevrai, bien entendu.

**Olivier BEAUMONT**

Nicole BELLOUBET, pour terminer cette émission, deux questions de téléspectateurs et téléspectatrices. Première question que vous pose Valérie : allez-vous augmenter les salaires des accompagnants d'élèves en situation de handicap ? Les AESH, 1 500 euros bruts, c'est peu.

**Nicole BELLOUBET**

Sur les... Cette question-là est pour moi une des questions les plus difficiles et pour ne rien vous cacher, vous me parliez tout à l'heure de la feuille de route. Pour moi, la question de l'école inclusive, comme l'on dit, c'est-à-dire l'école qui est en capacité d'accueillir les enfants en difficulté, quelle que soit la nature de leurs difficultés, c'est un point majeur. Et évidemment, les AESH, c'est-à-dire ces jeunes qui vont nous aider pour prendre en charge les élèves en difficulté, c'est essentiel. Il faut que nous en augmentions le nombre et il faut que nous augmentions leur...

**Olivier BEAUMONT**

Et alors, l'échéance pour cette augmentation de salaire ?

**Nicole BELLOUBET**

Il y a actuellement une proposition de loi qui est en cours de débat pour qu'on puisse prendre en charge les heures qu'ils font entre 12h et 14h, enfin et surtout le hors temps scolaire. Ça, je le suivrai avec beaucoup d'attention. Je pense que c'est indispensable.

**Benjamin DUHAMEL**

Autre question que vous pose Moussa Nicole BELLOUBET : faut-il imposer un respect strict du pluralisme dans les chaînes de télévision ? Moussa fait évidemment référence à la décision du Conseil d'État qui enjoint l'ARCOM, l'Autorité régulatrice, à s'assurer non pas seulement du respect du temps de parole des politiques, mais aussi du pluralisme. Cela faisait suite à une saisine de Reporters sans frontières concernant la chaîne CNews.

**Nicole BELLOUBET**

Ben oui, évidemment. Alors le Conseil d'État a évidemment la liberté de prendre la décision qu'il souhaitait, je le respecte beaucoup, mais il me semble que le pluralisme, c'est une composante de la démocratie et donc, c'est d'ailleurs inscrit dans la Constitution.

**Benjamin DUHAMEL**

Et donc vous n'êtes pas choquée quand vous voyez toutes les réactions politiques expliquant que cette décision va conduire à une restriction de la liberté d'expression.

**Nicole BELLOUBET**

Non, je ne vois pas en quoi on peut parfaitement s'exprimer librement tout en veillant à ce que le pluralisme des idées s'exprime.

**Benjamin DUHAMEL**

Vous considérez aujourd'hui que la chaîne CNews respecte ce pluralisme ?

**Nicole BELLOUBET**

Je regarde assez peu CNews.

**Benjamin DUHAMEL**

Oui, mais comment dire... Vous appartenez au débat public. Est-ce que vous...

**Nicole BELLOUBET**

Oui, Je regarde et il se trouve....

**Benjamin DUHAMEL**

Donc, vous n'avez pas d'avis ?

**Nicole BELLOUBET**

Non, je dis simplement 1. je regarde assez peu CNews. J'ose le dire , je regarde assez peu CNews. Et 2. Quelle que soit la chaîne ou l'organe, oui, il faut respecter le pluralisme des idées et des expressions.

**Benjamin DUHAMEL**

Et si CNews vous invite, est-ce que vous vous rendez sur leurs plateaux ?

**Nicole BELLOUBET**

Mais bien sûr, il n'y a pas de raison.

**Benjamin DUHAMEL**

Donc, il n'y a pas de...

**Olivier BEAUMONT**

Il y a certains ministres par exemple, Éric DUPOND-MORETTI...

**Benjamin DUHAMEL**

Éric DUPOND-MORETTI... Garde des Sceaux refuse d'aller sur le plateau de CNews.

**Nicole BELLOUBET**

Il n'y a pas de raisons. Si le pluralisme, si le pluralisme est respecté, il n'y a pas de raison que je ne m'y rende pas. Mais la décision du Conseil d'État joue un rôle important en ce sens.

**Benjamin DUHAMEL**

Merci beaucoup Nicole BELLOUBET d'avoir été l'invitée de BFM Politique. Merci beaucoup Amandine ATALAYA. Merci Olivier BEAUMONT du Parisien.